

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 54

présenté par

M. Dharréville, M. Bruneel, M. Brotherson, Mme Buffet, M. Chassaigne, M. Dufrègne,
Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,
M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

ARTICLE 13 NONIES

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article a été introduit au Sénat par droite vise à expérimenter un statut de « junior entrepreneur ».

Il constitue une véritable régression pour la jeunesse durement frappée par la crise sanitaire. La priorité doit être d'assurer l'éducation des jeunes en les libérant de toute considération pécuniaire.

C'est pourquoi nous proposons la suppression du présent article.